



**14<sup>ème</sup> Réunion annuelle  
1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016**

**Luxembourg Congrès**

**LUXEMBOURG**

**« Comment favoriser un déploiement efficace des réseaux de  
communications électroniques ? »**

**PROGRAMME**

**À l'invitation de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) du Maroc,  
présidente de FRATEL, et de L'Institut luxembourgeois de régulation (ILR)**

**30 novembre 2016**

**16:00 Visite de la ville de Schengen**

**1<sup>er</sup> décembre 2016**

**08:00 Accueil des participants au Luxembourg Congrès**

**09:00 Cérémonie d'ouverture**

M. Luc TAPPELLA, Directeur – ILR (Luxembourg)

M. Brahima SANOU, Président - BDT de l'UIT-D (Suisse)

M. Az-El-Arabe HASSIBI, Directeur général par intérim - ANRT (Maroc)

**09:30 Table ronde 1 – Quelles ressources mobiliser pour un aménagement numérique du territoire ?**

De plus en plus de pays membres du réseau FRATEL se sont vus doter ou préparent actuellement un plan de stratégie numérique national afin de promouvoir l'accès aux réseaux et aux services de communications électroniques pour tous. Dans ce contexte, se pose la question des ressources à mobiliser pour atteindre les objectifs d'aménagement du territoire fixés par ce plan. La table ronde abordera aussi bien la question des ressources technico-économiques (génie civil, spectre, infrastructures existantes y compris hors communications électroniques) et des ressources financières (investissements privés, fonds publics, bailleurs de fonds) que celle du besoin de coordination entre les différents secteurs de l'économie (transport, électricité, gaz...). Pourra également être évoqué le processus de fixation des objectifs et du choix des réseaux pour atteindre ces objectifs (dorsale fixe et réseau de collecte, réseaux hertziens...) à la suite du diagnostic numérique du pays.

**Président :**

-**M. Diéméléou BILE**, directeur général -  
ARTCI-Côte d'Ivoire

**Introduction :**

-**M. Sidy DIOP**, vice-président -  
Microeconomix

**Témoignages :**

-**M. Ghislain HEUDE**, Directeur de la Mission Très  
Haut Débit en France

-**Mme Fanta Odette DIAKITE**, Conseillère  
coopération internationale et Relations Extérieures –  
ARTP-République de Guinée

-**M. Thierry DRAUS**, Responsable des ventes - SES

-**M. Fabien GICGUELAY**, chef de projet - Agence  
française de développement

-**M. Brahim BOUDAUD**, Directeur général  
Réglementation et affaires juridiques - Maroc Télécom

**11:00 Session de questions-réponses**

**12:30 Déjeuner**

**13:45 Table ronde 2 – Comment les objectifs de régulation des communications électroniques peuvent-ils appuyer une politique d’aménagement numérique du territoire volontariste ?**

En vue d’une plus grande efficacité, il est important de chercher à ce que la politique d’aménagement numérique du territoire s’appuie sur les objectifs de régulation du secteur que sont la promotion de la concurrence et l’incitation aux investissements et à l’innovation. Le coût de déploiement des réseaux de nouvelle génération amène les acteurs publics et privés à réfléchir au financement le plus approprié et à la structure la plus adéquate du plan d’aménagement. Faut-il promouvoir le co-financement et les partenariats publics-privés ? Comment éviter les risques liés à une (re)monopolisation des infrastructures et à un goulot d’étranglement ? Quelles zones peuvent être considérées comme rentables et comment encourager les opérateurs à y investir ? Faut-il adapter le type et le niveau de régulation selon des zones géographiques distinctes (marchés géographiques ? remèdes géographiques?) ? Comment inciter au partage de réseaux et à la mutualisation des coûts tout en limitant les risques concurrentiels, en particulier sur le mobile ?

**Président :**

-**M. Philipp METZGER**, directeur général - Ofcom-Suisse

**Introduction :**

-**M. Stéphane PIOT**, directeur - Analysys-Mason

**Témoignages :**

-**M. Sébastien SORIANO**, Président – Arcep-France

-**M. Abdou Karim SALL**, Directeur général – ARTP -Sénégal (à confirmer)

-**M. Cecil AMEIL**, Responsable affaires réglementaires - SES

-**Mme Elisabeth COTTE**, avocate partenaire – Clarity-Conseil

-**M. Jacob TUROWSKI**, responsable politiques publiques pour la Pologne et Pays baltes - Facebook

**15:45 Session de questions-réponses**

**16:30 Adoption du rapport d’activité 2016 et élection du Comité de coordination**  
Présidence, secrétariat exécutif

**17:00 Visite de la Cour européenne de justice**

**20:00 Dîner de gala**

**09:00 Table ronde 3 – Quels outils pour la mise en œuvre des plans d'aménagement numérique du territoire et leur suivi ? Quel rôle pour les régulateurs dans ce dispositif ?**

Les plans d'aménagement du territoire et leur suivi pour s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés requièrent des États-membres et des régulateurs la création et la mise en place un certain nombre d'outils. Les rôles de la concertation, de la co-régulation et de la collaboration entre les différents acteurs du marché seront abordés. Les outils de suivi du développement numérique, de suivi des obligations des opérateurs par les régulateurs (couverture mobile, déploiement fixe dans les zones denses et moins denses, observatoires) et des régulations tarifaires (tarif du dégroupage, itinérance nationale, accès à l'opérateur d'infrastructure...) mais aussi les nouveaux outils à disposition des régulateurs comme la régulation par les données (Production collaborative de mesures de la couverture et de la qualité de service, fixe et mobile, plateforme de signalement,...) pourront également être évoqués.

**Président :**

-M. Jacques STERN, membre du Collège – Arcep-France

**Introduction :**

-M. Stéphane LELUX, Président –Tactis

**Témoignages :**

-M. Abdelaziz TIB, Directeur Responsable de la Mission Réglementation – ANRT-Maroc

- M. Jack HAMANDE, Président – IBPT-Belgique

-M. Eric JAMMARON, Directeur général délégué - Axione Bouygues Énergies et Services

-M. Olivier BRUNOT, Président - Directique

**11:00 Questions-réponses**

**12:00 Adoption du plan d'action 2017 de FRATEL**  
Présidence, secrétariat exécutif

**12:30 Cérémonie de clôture**

**13:00 Déjeuner**